

**Comment assurer une meilleure prise en compte de l'Économie sociale dans l'éducation et les formations ?**

**Table-ronde du 20 mai 2011 organisée par L'ESPER**

**Quelques pistes de réflexion à débattre entre militants des organisations de L'ESPER, et avec représentants des pouvoirs publics, acteurs de l'École et de l'Économie sociale**

**A – Promouvoir et développer les valeurs de l'Économie sociale dans le champ éducatif**

*Travailler à une meilleure prise en compte de l'Économie sociale dans l'enseignement suppose avant tout que les valeurs de cette économie (solidarité, démocratie, force du collectif...) soient véhiculées au sein de l'École, et exercées en complémentarité avec elle. Et ceci à tous les niveaux, dès l'école primaire.*

- ◆ Comment développer les **pédagogies coopératives**, encourager les réflexions à leur propos, soutenir les associations qui œuvrent à leur diffusion ?
- ◆ Comment développer les actions de sensibilisation aux valeurs de l'Économie sociale, à travers notamment le travail des **coopératives scolaires** ?
- ◆ Face à la croissance des offres proposées par des organismes privés lucratifs dans le champ éducatif (soutien scolaire, loisirs...), n'est-il pas indispensable de développer, en complément et en partenariat avec l'École, des **actions éducatives, sociales et médico-sociales**, nécessaires à la réussite de tous les élèves, **mises en œuvre par les organisations de l'Économie sociale** ?
- ◆ Quel rôle, à côté de l'École de la République, pour **l'éducation populaire** dans la transmission de ces valeurs ?
- ◆ La promotion de ces valeurs ne passe-t-elle avant tout par une **École démocratique**, refusant l'ouverture faite à la marchandisation et aux intérêts privés, se donnant comme objectif la mise en œuvre de la solidarité et les conditions de la réussite de tous les élèves, seul moyen d'agir contre une logique de compétition permanente et de succès d'une seule élite ?

**B – Intégrer l'Économie sociale dans les programmes et les formations de l'enseignement secondaire et universitaire**

*La connaissance de l'Économie sociale, de son histoire, de sa philosophie, de ses spécificités, et la réalité des entreprises de cette économie, doivent être mieux intégrées et présentées dans le contenu des programmes et des enseignements.*

- ◆ Comment faire évoluer les **programmes de l'enseignement secondaire** ? Quelques pistes :
  - permettre une représentation des acteurs de l'Économie sociale au sein du Haut Conseil de l'Éducation<sup>1</sup>
  - intégrer des acteurs de l'Économie sociale aux groupes qui rédigent les programmes<sup>2</sup> du second degré (programmes de la section ES, mais également programmes de l'enseignement technologique et professionnel à dimension gestionnaire et économique - BTS, IUT, IUP...).

<sup>1</sup> Organisme consultatif créé en 2005, qui, à la demande des ministres de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, émet des avis et peut formuler des propositions sur la pédagogie, les programmes, l'organisation, les résultats du système éducatif et la formation des enseignants.

- ◆ Comment **sensibiliser les enseignants au moment de leur formation initiale** (enseignants de sciences économiques et sociales, mais également d'histoire, de sociologie, droit, gestion...) ? (Et ceci plutôt que de développer une politique de lobbying par l'offre de « stages d'immersion » payés par les entreprises en direction des enseignants)
- ◆ Comment **développer les formations à l'Economie sociale au niveau universitaire** ? Quelques pistes :
  - recensement des formations existantes et des partenariats entre organisations de l'ES et université-écoles
  - soutien à la création de postes d'enseignants spécialisés, et information et sensibilisation du Conseil national des Universités<sup>3</sup>
  - soutien à l'habilitation de nouvelles licences et de nouveaux masters spécialisés (professionnels et recherche).
- ◆ Comment **mieux faire connaître les entreprises et les métiers de l'Economie sociale**, à travers notamment les stages de découverte au collège ?

### C – Créer davantage de ponts entre l'Ecole et les acteurs de l'Economie sociale

*Une meilleure prise en compte de l'Economie sociale au sein de l'Ecole nécessite un développement d'un travail de réseaux, d'échanges et de contacts entre les acteurs.*

- ◆ Comment développer, en vue d'une sensibilisation régulière à l'Economie sociale et à ses enjeux, **des contacts entre acteurs de l'Economie sociale et acteurs de l'Ecole - enseignants, chefs d'établissement...** ? Quelles actions mettre en œuvre pour cela ?
  - Quels relais avec les syndicats ?
  - Quels relais avec les associations disciplinaires (APSES, etc.) ?
  - Quels relais avec les institutions et structures qui travaillent à la diffusion de la culture économique (ex : l'IDIES – Institut pour le Développement de l'Information Economique et Sociale)?
- ◆ Comment les organisations de l'Economie sociale peuvent-elles mieux se faire connaître auprès des élèves et des établissements **pour l'accueil de stagiaires (alternance et formations supérieures)** ?
- ◆ Comment accompagner les acteurs de l'Economie sociale qui souhaitent **développer au sein de l'Ecole des actions de sensibilisation** en direction des élèves, **comment leur permettre une porte d'entrée facilitée** ? Faut-il pour cela travailler à développer des contacts spécifiques avec les chefs d'établissement, les rectorats... ?
- ◆ Pour l'ensemble de ces questions, les acteurs de l'Economie sociale doivent-ils développer des **outils spécifiques**, tels que des **supports pédagogiques de sensibilisation à l'Economie sociale, un annuaire des organisations pouvant accueillir des stagiaires...** ? Et comment et auprès de qui les diffuser (enseignants, chefs d'établissement, rectorats...)?

*L'ESPER (L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République) est une association rassemblant 37 organisations de l'Economie sociale (associations, mutuelles, coopératives, syndicats) agissant dans le champ de l'Ecole et de la communauté éducative. Ses membres mènent ainsi des activités dans les domaines suivants : santé, assurance, banque, médico-social, formation, accompagnement des métiers éducatifs, centres de vacances et de loisirs, activités post et périscolaires...*

*L'ESPER a vocation à constituer un espace d'échange et de dialogue entre ses membres, et à exprimer des prises de position communes sur ses conceptions de l'Ecole publique laïque et de la société.*

<sup>2</sup> L'élaboration des programmes du second degré est confiée à des groupes d'experts sous la présidence d'un Inspecteur général de l'Education nationale nommé par le Ministre.

<sup>3</sup> Instance nationale qui se prononce sur les mesures relatives à la qualification, au recrutement et à la carrière des enseignants-chercheurs (professeurs et maîtres de conférence) de l'enseignement supérieur.